

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

Le titre de la couverture est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche.
La page de titre est coupée.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

BILL.

Acte pour amender l'acte d'incorporation du séminaire de Saint Hyacinthe d'Yamaska, quant aux personnes composant la corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront et formeront la dite corporation.

Reçu, et lu, la première fois, mercredi, le 27 octobre 1852.

Seconde lecture, mercredi, le 3 octobre 1852.

M. SICOTTE.

QUÉBEC :

~~chez~~ L'ESTRELL, RUE LA MONTAGNE.

B I L L .

Acte pour amender l'acte d'incorporation du séminaire de Saint Hyacinthe d'Yamaska, quant aux personnes composant la corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront et formeront à l'avenir la dite corporation.

ATTENDU que monseigneur Ignace Bourget, évêque catho- Préambule.
 lique de Montréal, messire Edouard Crevier, messire Joseph
 Raymond, messire P Lévêque, membres actuels de la dite
 corporation, ont par leur pétition exposé que vu l'érection d'un
 5 évêché à Saint Hyacinthe, il est nécessaire de modifier le dit acte
 quant au personnel de la corporation, et qu'il est juste d'acquiescer
 à leur demande:— A ces causes, qu'il soit statué, etc.,

Que cette partie de la première clause de l'acte d'incorporation 3 sec., 3 Guil.
 du séminaire de Saint Hyacinthe d'Yamaska, passé dans la troisième IV, chap. 36,
 10 année du règne de sa majesté Guillaume IV, chapitre 36, qui dé- abrogée.
 termine le nombre de personnes qui formeront et composeront la
 dite corporation, sera et est abrogée, et qu'à l'avenir la corporation
 du dit séminaire de Saint Hyacinthe se composera de l'évêque
 catholique de Saint Hyacinthe et de ses successeurs, du directeur
 15 du dit séminaire et de ses successeurs, et des deux prêtres,
 ou, à leur défaut, de deux ecclésiastiques, résidant dans le dit
 séminaire, nommés par le directeur, comme professeurs

et de leurs successeurs en office.

Que les anciens membres de la dite corporation, à l'exception Quels seront =
 20 de l'évêque catholique de Montréal et du curé ou missionnaire les membres
 de la paroisse de St. Hyacinthe, continueront et resteront membres de la corpora-
 de la dite corporation, et exerceront avec l'évêque de St. Hya- tion.
 cinthe tous les pouvoirs accordés par l'acte cité.

Que le présent acte n'affectera en aucune manière les droits Droits acquis,
 25 acquis avant sa passation à la dite corporation, ou à des tiers, etc, protégés.
 mais tels droits auront la même force.

Que l'acte d'interprétation s'appliquera à cet acte et à l'acte L'acte d'inter-
 amendé. prétation ap-
licable.

Que le présent acte sera un acte public. Acte public.